



# Journée régionale de formation des personnels des **ESAT**

4 mars 2008, Mur de Bretagne

## **ATELIER 1 : L'apport des activités de soutien et de formation dans le projet individuel des travailleurs handicapés en ESAT**

*Animation de l'atelier :*

*ALIBERT Sophie, ESAT Ateliers Les Bruyères (ADAPEI Les Papillons Blancs du Morbihan), PLUMELEC (56)*

*BRANCHU Anita, ESAT Les ateliers de la Baie (APAJH), HILLION (22)*

*TREMBLAY Jean Paul, ESAT Les Ateliers du Poher (Kan-ar-Mor), CARHAIX PLOUGUER (29)*

### 1°) Présentation du diaporama

2°) **Présentation de l'organisation des soutiens à l'ESAT Les Bruyères de Plumelec** par Audrey Sauvage, psychologue du travail et chargée de la mise en œuvre des soutiens dans l'ESAT.

L'élaboration du projet individualisé est réalisé par le moniteur référent et l'adjoint technique.  
Suite à cette évaluation, la personne est reçue en entretien au cours duquel est élaboré son projet.

L'évaluation de la personne est réalisée à partir de 4 sphères :

- La technicité
- La productivité (assiduité, ponctualité, rendement, ...)
- La sociabilité
- Le contrôle qualité

Les moyens mis en œuvre sont techniques (aménagement du poste de travail, achat matériel, réalisation gabarits, etc.), organisationnels (aménagement du temps de travail) , humains ( soutiens)

Les soutiens correspondent à une définition assez large renvoyant aussi bien aux soutiens proposés par les moniteurs d'atelier en interne qu'à la formation. On distingue ainsi :

- **Les activités de soutiens** sont organisées en fonction du projet individuel et des propositions des moniteurs basées sur la connaissance de la population et de leurs compétences (professionnelles ou extraprofessionnelles). Les objectifs individuels et collectifs se croisent pour créer des groupes de soutien homogènes. L'animation par les moniteurs est basée sur le volontariat. Ils sont remplacés par d'autres moniteurs sur leur atelier.
- **La formation** est organisée soit dans le cadre du PAUF avec intervenants extérieurs soit en interne avec la participation des moniteurs.
- **Des stages** sont organisés avec des objectifs différents (changement d'atelier, changement de structure, etc.)
- **Les soutiens psychologiques et thérapeutiques** sont assurés par une psychologue du travail (intervention sur les projets individualisés et les réorientations) et une psychologue clinicienne relevant du SAVS et du foyer.

### 3°) Les échanges

- Il a été abordé **le caractère obligatoire des soutiens** dans la prise en charge. Jusqu'à présent seule la circulaire 60 AS du 6/12/1978 mentionnait les soutiens. Or, une circulaire n'a pas de valeur juridique. Aujourd'hui le nouveau cadre législatif fait référence explicitement à la présence de ces soutiens, notamment dans le contrat d'aide et de soutien et leur donne donc un caractère obligatoire. Dans le Finistère en 1999-2000, un inspecteur DDASS proposait d'organiser le travail en atelier sur 35 h et de consacrer 4 h de soutiens. Dans certains ESAT, les soutiens ont :
  - un caractère obligatoire et ont lieu en même temps pour tous, dans d'autres il n'y a aucune obligation.
  - toujours été intégrés dans l'organisation du temps de travail, sachant que pour certains établissements ils correspondent uniquement au soutien technique dispensé par les moniteurs dans le cadre des ateliers.

- **La fréquence, la durée des soutiens et leur organisation** : en général, la fréquence est hebdomadaire et la durée peut varier d'une personne à l'autre en fonction du projet individualisé. La planification peut se concentrer sur une demi-journée par semaine ou être étalée sur une période pouvant aller jusqu'à 2 journées par semaine. Elles sont organisées en général pour des groupes (au moins 3 personnes), condition pour qu'un maximum puisse en bénéficier.
- **Les objectifs de ces activités** visent toujours l'autonomisation professionnelle et/ou l'autonomisation sociale. Certains ESAT tendent à proposer uniquement des soutiens en lien avec le professionnel : par exemple, soutien sur l'autonomie de déplacement en réponse à un nouveau marché.
- **La difficulté à allier temps de soutien et productivité**, notamment concernant les soutiens extra-professionnels conduisent certains ESAT à organiser leurs soutiens uniquement avec le Foyer hébergement ou le SAVS. Certains moniteurs d'atelier considèrent toujours que les soutiens ne relèvent pas du travail. Pour les autres, il existe un réel intérêt à organiser des soutiens dans le sens où leur organisation permet de développer la polyvalence des personnes et des encadrants dans les ateliers mais également à rappeler aux entreprises partenaires qu'un ESAT est et reste un établissement médico-social.
- **Les liens entre les compétences professionnelles et le projet individualisé** : le dispositif « différent et compétent » permet aux ESAT adhérents d'évaluer les compétences professionnelles à partir de référentiels métiers adaptés aux populations d'ESAT. A partir de cette évaluation très concrète, des objectifs de développement de compétences sont définis et des activités de soutien ou de formation sont proposées à la personne, constituant ainsi une grande part, voire la totalité du projet professionnel de la personne.
- **Le financement des soutiens** : certains ESAT ont un financement pérenne, d'autres n'en ont pas. Certains sont financés par la DDASS, d'autres financent sur leur budget de production.

Lors de ces échanges, de nombreux exemples d'activités de soutien ont été donnés :

- Elaboration d'un magazine en interne, théâtre, code de la route, intervention sur la citoyenneté et l'environnement, initiation informatique, connaissance des plantes, maintien des acquis en lecture, tennis de table et kayak, groupe de paroles, sortie cinéma, sortie à la bibliothèque, atelier sur la mémoire, visites d'entreprises, etc.

Si certaines de ces activités sont similaires dans de nombreux ESAT, les objectifs visés sont variables en fonction du résultat recherché. Par ex : l'initiation à l'informatique peut servir à la gestion de production de l'atelier ou à permettre à la personne d'accéder à un autre mode de communication.

### Conclusions :

- Les pratiques sont très diversifiées d'un ESAT à un autre ;
- Les soutiens existaient dans la plupart des ESAT avant la parution du nouveau cadre législatif mais il existe toujours quelques structures qui n'en mettent pas en œuvre ;
- La participation de nombreux moniteurs d'atelier à l'encadrement de ces activités reste importante, voire primordiale : ainsi, les compétences de chacun se complètent ; et appréciée par les moniteurs qui se sont exprimés
- Un certain nombre d'ESAT s'accorde pour dire que la distinction entre soutien 1<sup>er</sup> type et soutien 2<sup>nd</sup> type n'est pas ou plus pertinente et mène à un débat stérile. Ce sont les objectifs visés en lien avec le projet personnalisé qui sont importants ;
- Nombre d'ESAT propose un catalogue d'activités de soutien en interne sur lequel on s'appuie pour répondre aux objectifs formalisés dans le projet personnalisé. La diversification de ces activités permet à chaque personne de s'y retrouver ;
- Pertinence d'élaborer un calendrier des soutiens en fonction des pics de production.